

# Avis de travaux

## Projet de la rue Gilford

Début des travaux : semaine du 27 juin

## Entre les rues de Mentana et De La Roche

Travaux d'égout, de conduites d'aqueduc, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation

### Incidences sur votre quotidien

#### Circulation

##### Dès la semaine du 27 juin

- Fermeture complète de la rue Gilford, entre les rues de Mentana et De La Roche. Une intersection fermée à la fois. Circulation locale possible à l'exception du tronçon excavé.
- Trottoir barré occasionnellement, un côté de la rue à la fois.
- Détours prévus pour faciliter la fluidité des usagers de la route.

##### Dès la semaine du 11 juillet

- Fermeture de la rue De la Roche, entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Gilford.
- Fermeture de la voie de droite sur le boulevard Saint-Joseph en direction est, entre l'avenue Christophe-Colomb et la rue De La Roche.
- Trottoir barré occasionnellement, un côté de la rue à la fois.
- Détours prévus pour faciliter la fluidité des usagers de la route.

#### Stationnement

- Places temporairement utilisées pour le matériel et assurer un périmètre sécuritaire autour du chantier. Référez-vous à la signalisation pour connaître les détails.

#### Supports à vélo et station BIXI

- Les supports à vélo et la station BIXI situés dans la zone de travaux seront déplacés. Référez-vous à la signalisation pour connaître les détails.

### À savoir

#### Accès aux bâtiments

- En cas de trottoirs entravés, des passages temporaires permettront l'accès aux résidences et autres établissements.

#### Déchets, matières recyclables et compostables

Les collectes auront lieu selon l'horaire habituel. Les poubelles et bacs qui ne sont pas accessibles aux éboueurs seront déplacés par l'entreprise réalisant les travaux. Chaque contenant doit être bien identifié avec votre adresse pour être retourné au bon endroit.

#### Horaire des travailleurs

- Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h.

## Localisation des premières phases de travaux



D'autres communications suivront pour vous informer des changements de phases de travaux à venir.

Certains aspects du chantier peuvent être dérangeants, mais sachez que le déroulement des opérations est planifié par une équipe d'experts qui s'assure de minimiser les incidences sur votre quotidien.

### REPLACEMENT D'ENTRÉES D'EAU EN PLOMB - DANS LA ZONE DES TRAVAUX UNIQUEMENT

Pendant les travaux, la Ville remplacera les entrées d'eau en plomb dans votre rue. Une entrée d'eau potable comprend deux parties : une publique (sous la responsabilité de la Ville) et une privée (sous la responsabilité du propriétaire). Si la partie privée d'une entrée d'eau est toujours en plomb, elle sera également remplacée. Les propriétaires concernés ont déjà reçu des communications à ce sujet. L'entrepreneur prendra contact avec eux avant les travaux, si nécessaire.

**Toutes les entrées d'eau ne sont pas en plomb.** Pour en savoir plus, consultez [montreal.ca](http://montreal.ca), inscrivez plomb dans la barre de recherche et sélectionnez l'article *Plomb dans l'eau*.

### Avis et alertes

Simple, rapide et gratuit !

Selon vos préférences de notifications, restez informé, par courriel ou par texto, des entraves à la circulation et d'autres situations pouvant affecter votre quotidien, abonnez-vous au système **Avis et alertes** : [montreal.ca/avis-et-alertes](http://montreal.ca/avis-et-alertes).

#### Information :

☎ 514 872-3777

📧 [montreal.ca](http://montreal.ca)

✉ [info-travaux@montreal.ca](mailto:info-travaux@montreal.ca)